

**EGIDE SA**

Siège social : Site Sactar – 2, rue Descartes – 84500 BOLLENE  
Société anonyme au capital de 9 800 370 euros

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2024

**RSM Paris**

26, rue Cambacérés

<<CAC1\_CP>>75008 Paris<<CAC1\_VILLE>>

**PricewaterhouseCoopers Audit**

63, rue de Villiers

92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

**EGIDE SA**

Siège social : Site Sactar – 2, rue Descartes – 84500 BOLLENE

Société anonyme au capital de 9 800 370 euros

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'assemblée générale de EGIDE SA,

**Impossibilité de certifier**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, il nous appartient d'effectuer l'audit des comptes annuels de EGIDE SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous sommes dans l'impossibilité de certifier que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice. En effet, en raison de l'importance des points décrits dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier », nous n'avons pas été en mesure de collecter les éléments suffisants et appropriés pour fonder une opinion d'audit sur ces comptes.

## Fondement de l'impossibilité de certifier

### 1 – Continuité d'exploitation

Dans notre rapport du 10 juillet 2024 relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023, nous avons formulé une réserve en raison de l'impossibilité de collecter les éléments suffisants et appropriés permettant de justifier le maintien du principe de continuité d'exploitation retenu par la société pour la préparation des états financiers. Cette limitation subsiste à la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

### 2 – Stocks

Dans notre rapport du 10 juillet 2024 relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023, nous avons formulé une réserve sur le fait que nous n'étions pas en mesure de chiffrer l'impact des anomalies identifiées relatives au processus de valorisation des stocks d'en-cours et de produits finis dont la valeur nette s'élevait à 1,6 millions d'euros. Cette limitation subsiste à la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2024, la valeur nette desdits stocks s'élève à 1,5 millions d'euros.

Sur la base des diligences réalisées au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024, nous avons relevé des anomalies complémentaires relatives au processus d'évaluation de la dépréciation des stocks de matières premières, fournitures et autres approvisionnements ainsi qu'à la prise en compte de la sous-activité dans le coût de production des en-cours et des produits finis. Sur la base des éléments communiqués par la société, nous ne sommes pas en mesure de chiffrer l'impact de ces anomalies sur ces stocks dont la valeur nette s'élève à 3,4 millions d'euros au 31 décembre 2024.

### 3 – Titres de participation

Dans notre rapport du 10 juillet 2024 relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023, nous avons formulé une réserve en raison de l'impossibilité de collecter les éléments suffisants et appropriés permettant de justifier la valeur des titres de participation de la holding américaine (Egide USA LLC). Pour les mêmes raisons, en l'absence d'éléments mis à notre disposition justifiant la valeur de ces titres de participation, nous ne sommes pas en mesure d'apprécier si la valeur retenue desdits titres de participation pour un montant net de 6 millions d'euros traduit correctement leur valeur d'utilité au 31 décembre 2024.

### 4 – Comptes et transactions inter-compagnies

En raison de l'insuffisance des procédures de contrôle interne concernant le suivi et la réconciliation des comptes et transactions inter-compagnies et de l'impossibilité de justifier les écarts au moyen d'autres procédures, nous n'avons pu vérifier le montant des comptes et transactions inter-compagnies.

### 5 – Exhaustivité des informations en annexe aux comptes annuels

Nous constatons que le contenu de l'annexe aux comptes annuels ne respecte pas l'ensemble des dispositions requises par le référentiel comptable applicable, notamment concernant l'exhaustivité des mentions obligatoires.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous ne formulons pas d'appréciation complémentaire aux points décrits dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier ».

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires**

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires appellent de notre part les mêmes constatations que celles formulées dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier ».

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

### **Rapport sur le gouvernement d'entreprise**

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

### **Autres informations**

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'effectuer un audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et d'établir un rapport sur les comptes annuels.

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Fait à Paris et à Neuilly-sur-Seine, le 27 juin 2025

Les commissaires aux comptes

**RSM Paris**

**PricewaterhouseCoopers Audit**

Signé par Régine Stephan  
Le 27/06/2025

ID: tx\_JDvybBEq9qML



**Régine STEPHAN**

Signé par thierry charron  
Le 27/06/2025

ID: tx\_JDvybBEq9qML

Signed with  
**Universign**

**Thierry CHARRON**



**COMPTES INDIVIDUELS ANNUELS**

**EXERCICE 2024**

**(Montants en euros)**

**Société anonyme au capital de 9.800.369,50 euros  
Siège social : Site Sactar – 84500 – BOLLENE  
SIREN 338 070 352 RCS AVIGNON**

**Bilan actif (en euros)**

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net 31/12/2024	Net 31/12/2023
<b>CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ</b>				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	421 184	416 515	4 669	7 682
Fonds commercial	152 449	152 449		
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>573 633</b>	<b>568 964</b>	<b>4 669</b>	<b>7 682</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions	19 901	7 306	12 595	14 643
Installations techniques, matériel et outillage industriel	9 268 078	8 801 873	466 205	541 014
Autres immobilisations corporelles	1 477 997	1 263 708	214 289	276 284
Immobilisations en cours	433 220		433 220	292 576
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>11 199 195</b>	<b>10 072 887</b>	<b>1 126 308</b>	<b>1 124 517</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	82 984 842	76 984 842	6 000 000	6 000 000
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				100
Prêts				
Autres immobilisations financières	447 735		447 735	431 649
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>83 432 577</b>	<b>76 984 842</b>	<b>6 447 735</b>	<b>6 431 749</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>95 205 405</b>	<b>87 626 692</b>	<b>7 578 713</b>	<b>7 563 948</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières et approvisionnement	3 078 421	1 144 362	1 934 059	2 094 113
Stocks d'en-cours de production de biens	792 608		792 608	851 427
Stocks d'en-cours production de services				159 071
Stocks produits intermédiaires et finis	1 331 240	622 170	709 070	576 321
Stocks de marchandises	3 489	3 489		
<b>TOTAL stocks et en-cours :</b>	<b>5 205 758</b>	<b>1 770 021</b>	<b>3 435 737</b>	<b>3 680 932</b>
<b>CRÉANCES</b>				
Avances, acomptes versés sur commandes	45 853		45 853	8 232
Créances clients et comptes rattachés	1 166 885	32 436	1 134 449	1 066 024
Autres créances	6 029 713		6 029 713	4 038 780
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL créances :</b>	<b>7 242 451</b>	<b>32 436</b>	<b>7 210 015</b>	<b>5 113 036</b>
<b>DISPONIBILITÉS ET DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 442 339		1 442 339	2 748 857
Charges constatées d'avance	169 374		169 374	180 156
<b>TOTAL disponibilités et divers :</b>	<b>1 611 713</b>		<b>1 611 713</b>	<b>2 929 013</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>14 059 922</b>	<b>1 802 457</b>	<b>12 257 465</b>	<b>11 722 981</b>

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>109 265 326</b>	<b>89 429 149</b>	<b>19 836 177</b>	<b>19 286 929</b>

**Bilan passif (en euros)**

RUBRIQUES	Net 31/12/2024	Net 31/12/2023
<b>SITUATION NETTE</b>		
Capital social ou individuel <u>dont versé</u> 9 800 370	9 800 370	8 129 682
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	798 074	862 782
Écarts de réévaluation <u>dont écart d'équivalence</u>	355 876	355 876
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	5 311 006	5 311 006
Autres réserves		
Report à nouveau	-3 402 414	-3 160 801
<b>Résultat de l'exercice</b>	-68 106	-241 613
<b>TOTAL situation nette :</b>	<b>12 794 806</b>	<b>11 256 932</b>
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	459 857	896 373
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>13 254 662</b>	<b>12 153 305</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques	65 952	309 330
Provisions pour charges	474 970	534 728
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>540 922</b>	<b>844 058</b>
<b>DETTES FINANCIÈRES</b>		
Emprunts obligataires convertibles	476 923	721 018
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	982 361	1 266 959
Emprunts et dettes financières divers	539 471	465 117
<b>TOTAL dettes financières :</b>	<b>1 998 755</b>	<b>2 453 093</b>
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 599 171	2 000 187
Dettes fiscales et sociales	1 269 491	1 563 703
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	142 178	272 583
<b>TOTAL dettes diverses :</b>	<b>4 010 840</b>	<b>3 836 473</b>
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	30 998	
<b>DETTES</b>	<b>6 040 593</b>	<b>6 289 566</b>
Écarts de conversion passif		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>19 836 177</b>	<b>19 286 929</b>



**Compte de résultat (première partie en euros)**

<b>RUBRIQUES</b>	<b>France</b>	<b>Export</b>	<b>Net 31/12/2024</b>	<b>Net 31/12/2023</b>
Ventes de marchandises	111 416	26 001	137 417	512 400
Production vendue de biens	3 811 978	9 873 180	13 685 158	16 245 086
Production vendue de services	788 473	521 975	1 310 448	877 276
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>4 711 867</b>	<b>10 421 156</b>	<b>15 133 023</b>	<b>17 634 761</b>
Production stockée			222 224	275 159
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			148 043	95 704
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			85 530	544 332
Autres produits			14 477	46 677
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>15 603 298</b>	<b>18 596 634</b>
<b>CHARGES EXTERNES</b>				
Achats de marchandises [et droits de douane]			66 615	131 193
Variation de stock de marchandises			-3 268	1 999
Achats de matières premières et autres approvisionnements			4 033 790	5 022 471
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			62 252	194 089
Autres achats et charges externes			3 781 039	4 571 312
<b>TOTAL charges externes :</b>			<b>7 940 428</b>	<b>9 921 064</b>
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS</b>			195 035	187 920
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>				
Salaires et traitements			4 833 120	5 685 137
Charges sociales			2 027 521	1 995 007
<b>TOTAL charges de personnel :</b>			<b>7 055 676</b>	<b>7 868 064</b>
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			245 182	262 967
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			417 244	146 154
Dotations aux provisions pour risques et charges			288	437 724
<b>TOTAL dotations d'exploitation :</b>			<b>662 714</b>	<b>846 844</b>
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>			386 348	335 793
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>16 045 165</b>	<b>18 971 766</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>-441 867</b>	<b>-375 133</b>

**Compte de résultat (deuxième partie en euros)**

<b>RUBRIQUES</b>	<b>Net 31/12/2024</b>	<b>Net 31/12/2023</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	3	0
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	6 797	18 690
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>6 801</b>	<b>18 690</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	172 226	232 557
Différences négatives de change	17 398	43 036
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>189 623</b>	<b>275 593</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>-182 823</b>	<b>-256 903</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>-624 690</b>	<b>-632 035</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		18 363
Produits exceptionnels sur opérations en capital	320 315	165 087
Reprises sur provisions et transferts de charges	278 457	
	<b>598 772</b>	<b>183 450</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	287 309	26 793
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	<b>287 309</b>	<b>26 793</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>311 463</b>	<b>156 657</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-245 121	-233 766
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>16 208 871</b>	<b>18 798 774</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>16 276 977</b>	<b>19 040 387</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>-68 106</b>	<b>-241 613</b>

**A N N E X E**  
**au Bilan et Compte de résultat**  
**au 31 décembre 2024**

<b>1.</b>	<b>FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE .....</b>	<b>9</b>
<b>2.</b>	<b>EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE .....</b>	<b>9</b>
<b>3.</b>	<b>PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES .....</b>	<b>10</b>
	3.1 - REFERENTIEL .....	10
	3.2 - ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES DETERMINANTS .....	10
	3.3 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES .....	10
	3.4 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES .....	11
	3.5 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES .....	12
	3.6 - STOCKS .....	12
	3.7 - CREANCES .....	13
	3.8 - DEPRECIATIONS D'ELEMENTS D'ACTIF .....	13
	3.9 - CAPITAUX PROPRES .....	14
	3.10 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES .....	14
	3.11 - OPERATIONS EN DEVISE ET ECARTS DE CONVERSION .....	15
	3.12 - CHIFFRE D'AFFAIRES .....	15
	<b>NOTES COMPLEMENTAIRES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT .....</b>	<b>16</b>
<b>4.</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES .....</b>	<b>16</b>
	4.1. CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES .....	16
	4.2 FONDS COMMERCIAL .....	<i>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</i>
<b>5.</b>	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES .....</b>	<b>16</b>
<b>6.</b>	<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES .....</b>	<b>17</b>
<b>7.</b>	<b>STOCKS ET EN-COURS .....</b>	<b>19</b>
<b>8.</b>	<b>CREANCES CLIENTS .....</b>	<b>19</b>
<b>9.</b>	<b>ETAT DES CREANCES ET DES DETTES .....</b>	<b>20</b>
<b>10.</b>	<b>CAPITAUX PROPRES .....</b>	<b>20</b>
	10.1. CAPITAL SOCIAL .....	21
	10.2. PRIME D'EMISSION .....	21
	10.3. PLANS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS .....	<i>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</i>
<b>11.</b>	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES .....</b>	<b>21</b>
<b>12.</b>	<b>TABLEAU DES DEPRECIATIONS .....</b>	<b>22</b>
<b>13.</b>	<b>DETTES .....</b>	<b>23</b>
<b>14.</b>	<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE .....</b>	<b>23</b>
<b>15.</b>	<b>CHARGES A PAYER .....</b>	<b>24</b>
<b>16.</b>	<b>PRODUITS A RECEVOIR .....</b>	<b>24</b>
<b>17.</b>	<b>TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS .....</b>	<b>25</b>
<b>18.</b>	<b>ECARTS DE CONVERSION .....</b>	<i>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</i>
<b>19.</b>	<b>IMPOT SOCIETES ET DEFICITS FISCAUX .....</b>	<b>26</b>
<b>22.</b>	<b>ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT AU TAUX NORMAL D'IMPOSITION .....</b>	<b>26</b>
<b>20.</b>	<b>VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SECTEURS D'ACTIVITE .....</b>	<b>26</b>
<b>21.</b>	<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL .....</b>	<b>27</b>
<b>22.</b>	<b>REMUNERATION DES DIRIGEANTS .....</b>	<b>28</b>
<b>23.</b>	<b>AUTRES ENGAGEMENTS .....</b>	<b>28</b>
<b>24.</b>	<b>VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN .....</b>	<b>30</b>

La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels établis au 31 décembre 2024, dont le total du bilan est de 19.836.177 euros et le compte de résultat annuel, présenté sous forme de liste, dégage une perte de 68.106 euros arrêté par le conseil d'administration du 26 juin 2025. Ces comptes font également l'objet d'une consolidation, Egide SA étant la société mère consolidante.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024.

L'ensemble des informations présentées ci-après est en euros ou milliers d'euros (K€), sauf indication contraire.

## **1. Faits significatifs de l'exercice**

### **Changements dans la gouvernance**

Suite à la démission de Monsieur Philippe Bringuier de ses postes de Directeur Général et administrateur, le conseil d'administration a nommé, dans sa réunion du 16 septembre 2024, Monsieur David Hien comme Directeur Général.

Le 2 octobre 2024, Monsieur Philippe Bensussan a été coopté comme administrateur par le Conseil d'administration. Il a été nommé Président du Conseil d'administration le 21 octobre 2024, en remplacement de Monsieur Michel Faure. Figure reconnue dans les secteurs de la Haute Technologie et de la Défense, Monsieur Bensussan apporte au Groupe Egide une expertise de plus de 40 ans dans les secteurs d'activité stratégiques tels que l'électronique, l'optronique, la Défense, le spatial et l'aéronautique.

### **Avance en compte courant**

Egide a reçu le 19 septembre 2024 de son actionnaire iXCore la somme de 750.000 euros en compte courant d'associé. Cette somme porte intérêt au taux de 4,92% par an. Cette avance en compte courant est remboursable à échéance le 30 juin 2025, ou préalablement en cas de faillite ou d'augmentation de capital.

### **Augmentation de capital**

Le conseil d'administration a lancé le 21 octobre 2024 une augmentation de capital de 1,8 million d'euros, sous forme d'actions à bons de souscription d'actions, garantie à hauteur de 1,5 million d'euros par iXCore, actionnaire de référence d'Egide SA et SOGEFIP, société affiliée à Monsieur Michel Faure. Cette augmentation de capital complétée par la recherche de financement complémentaires sous forme d'emprunt et/ou crédits baux, sont destinés à financer l'activité au cours des prochains mois.

Ixcore est ainsi l'actionnaire avec 21,84% des actions.

### **Baisse du chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires a diminué de 14,5%, principalement en raison de la réduction significative des commandes d'un des principaux clients, qui a perdu ses licences d'exportation.

## **2. Événements postérieurs à la clôture**

Egide a annoncé par communiqué de presse début janvier 2025 que, pour l'année, le groupe prévoit un retour à la croissance de son chiffre d'affaires, avec une augmentation à un chiffre. Cette croissance sera portée par la stratégie de diversification, initiée en 2023, qui s'appuie notamment

sur le renforcement des grands comptes historiques d'Egide SA et l'essor de nouvelles applications pour les marchés de la Défense et de l'Aérospatiale.

Les tensions géopolitiques et les ajustements réglementaires du début de l'année 2025, qui représentent des défis et des opportunités, n'ont pas influencé à ce stade notre prévisionnel de chiffre d'affaires ni nos objectifs de croissance pour 2025.

### **3. Principes, règles et méthodes comptables**

#### ***3.1 - Référentiel***

Les comptes sociaux de PCG SA sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Aucun changement de méthode n'a été introduit cette année.

#### ***3.2 - Estimations et jugements comptables déterminants***

La société procède à des estimations et retient des hypothèses concernant l'activité future. Les estimations comptables qui en découlent sont, par définition, rarement équivalentes aux résultats effectifs se révélant ultérieurement.

Les hypothèses et estimations risquant de façon importante d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours de la période suivante concernent le test de dépréciation portant sur les immobilisations incorporelles et corporelles et sur les titres que la société peut être amenée à réaliser. En effet, conformément à la méthode comptable définie au paragraphe 3.8 ci-dessous, les montants recouvrables sont déterminés à partir des calculs de valeur actuelle. Ces calculs nécessitent de recourir à des estimations.

#### ***3.3 - Immobilisations incorporelles***

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition à la date d'entrée des actifs immobilisés dans le patrimoine, augmenté des frais accessoires nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Les droits de mutation, commissions et honoraires se rapportant à l'acquisition des immobilisations incorporelles sont enregistrés en charges de l'exercice, conformément au règlement ANC 2014-03.

Compte tenu du caractère « sur mesure » des produits commercialisés par Egide, les frais de recherche et développement portent, pour l'essentiel, sur des projets développés en partenariat avec ses clients. Ces coûts sont ensuite incorporés dans les coûts de prototypes facturés aux clients. En conséquence, aucun frais de recherche et développement n'est immobilisé à l'actif du bilan.

Les immobilisations qui ont une durée de vie finie sont amorties de manière linéaire sur la durée d'utilité prévue au cours de laquelle elles généreront des avantages économiques à la société. Les amortissements sont calculés selon les taux suivants :

	Linéaire
Droits représentatifs de savoir-faire acquis (licences)	10 à 20 %
Logiciels	20 à 33,33 %
Brevets	8,33 %

La base d'amortissement ne tient pas compte des valeurs résiduelles à la fin de l'utilisation de ces actifs car aucune valeur résiduelle significative n'a été identifiée pour les immobilisations incorporelles de la société.

Le mode d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité sont revus au minimum à chaque fin d'exercice et peuvent venir modifier de manière prospective le plan d'amortissement initial.

### 3.4 - Immobilisations corporelles

Elles sont valorisées au coût de revient de l'acquisition, diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles. Le montant amortissable est amorti sur la durée d'utilité de l'actif. La durée d'utilité est la période pendant laquelle l'entreprise s'attend à utiliser un actif.

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à leur coût d'acquisition à la date d'entrée des actifs immobilisés dans le patrimoine, augmenté des frais accessoires nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Les droits de mutation, commissions et honoraires se rapportant à l'acquisition des immobilisations corporelles sont enregistrés en charges de l'exercice, conformément au règlement ANC 2014-03.

Une dépense est inscrite à l'actif s'il est probable que les avantages économiques futurs qui lui sont associés iront à la société et que son coût peut être évalué de façon fiable. Les autres dépenses sont comptabilisées en charges si elles ne correspondent pas à cette définition.

Les immobilisations en cours correspondent à des immobilisations non encore mises en service à la clôture de l'exercice.

Quand des composants significatifs sont identifiés dans une immobilisation corporelle avec des durées d'utilité différentes, ces composants sont comptabilisés séparément et amortis sur leur propre durée de vie. Les dépenses relatives au remplacement et au renouvellement d'un composant d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées comme un actif distinct, et l'équipement remplacé est sorti de l'actif. Les actifs significativement décomposables sont les fours « céramique » dont le remplacement de la thermique (environ 20 % de la valeur totale du four) a lieu tous les 4 ans alors que la durée d'utilité de ces fours est de 10 ans.

Les immobilisations amortissables sont amorties de manière linéaire sur la durée d'utilité prévue au cours de laquelle elles généreront des avantages économiques à la société. Les amortissements sont calculés selon les taux suivants :

	Linéaire
Constructions	4 %
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	10 %
Fours (structure, hors composants identifiés)	10 %
Thermique des fours céramique (composants identifiés)	25 %
Equipements de production de céramique (sérigraphie, via filling ...)	12,50 %
Installations de production de céramique (salle blanche, banc de coulage ...)	10 %
Equipements d'usinage du graphite (centres d'usinage à commande numérique)	10 %
Autres installations techniques, matériel et outillage industriel	12,50 à 33,33 %
Matériel et mobilier de bureau, autres agencements et installations	10 à 33,33 %

La base d'amortissement ne tient pas compte de valeurs résiduelles à la fin de l'utilisation de ces actifs car aucune valeur résiduelle significative n'a été identifiée pour les immobilisations corporelles de la société.

Le mode d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité sont revus au minimum à chaque fin d'exercice et peuvent venir modifier de manière prospective le plan d'amortissement initial.

### 3.5 - Immobilisations financières

La valeur brute des titres de participation correspond à leur coût d'acquisition à la date d'entrée dans le patrimoine de la société.

Les droits de mutation, commissions et honoraires se rapportant à l'acquisition des immobilisations financières sont enregistrés en charges de l'exercice, sur option prise conformément au règlement CRC 2004-06.

### 3.6 - Stocks

Les stocks sont valorisés de la manière suivante :

- Le coût d'acquisition des matières premières approvisionnements et marchandises correspond au prix d'achat augmenté des frais accessoires d'achat.
- Le coût des travaux en cours, des produits finis et semi-finis (le coût historique des stocks et en-cours est évalué selon la méthode du coût réel de production de chacun des lots en stock) comprend :
  - les coûts d'acquisition des matières premières et des composants,
  - la main d'œuvre directe (heures réelles pointées pour un lot valorisé au taux horaire chargé de l'atelier correspondant),
  - les coûts de sous-traitance réels,
  - les frais généraux (qui couvrent les coûts indirects de production) calculés sur la base d'un pourcentage appliqué au coût direct.

### 3.7 - Créances

En ce qui concerne l'affacturage, le compte Clients est soldé lors du transfert de la créance au factor matérialisé par la quittance subrogative. La créance qui naît ainsi vis-à-vis du factor s'éteint lors du financement de la quittance, sous déduction de la retenue de garantie et des frais et commissions dus.

### 3.8 – Dépréciations d'éléments d'actif

#### Actifs non financiers

En application des dispositions du règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, un test de dépréciation est réalisé dès lors qu'il existe un indice interne ou externe de perte de valeur. Une dépréciation est alors comptabilisée si la valeur actuelle de l'immobilisation concernée est inférieure à sa valeur nette comptable. Cette dépréciation vient en diminution de la base comptable amortissable sur la durée de vie restante.

Egide procède à l'évaluation des cash-flows futurs actualisés. La valorisation des titres de participation au 31/12/2024 se base sur méthode des Discounted Cash Flow alloués aux différentes sociétés génératrices de trésorerie, selon les avantages économiques futurs attendus pour chacune d'entre elles.

Dans ce cadre, les hypothèses retenues pour le du calcul du DCF sont :

- Taux de croissance à l'infini : 2,00%
- Taux de BFR (par rapport au CA) : - 2 %
- Taux de WACC : 15%

Les dotations et reprises relatives aux dépréciations des éléments de l'actif immobilisé apparaissent dans le résultat d'exploitation du compte de résultat de la société.

#### Actifs financiers

Les titres de participation sont, le cas échéant, dépréciés pour tenir compte de leur valeur d'utilité pour la société. Cette valeur est appréciée à la clôture de chaque exercice et la dépréciation qui peut en résulter est revue à cette occasion.

#### Stocks et encours

Les matières premières, les produits semi-finis et finis donnent lieu à la constitution de dépréciations calculées en fonction de leur ancienneté et de leurs perspectives d'utilisation ou de vente.

Ces dépréciations sont calculées, sur la base du stock non réservé par des clients, de la manière suivante :

- 5% pour le stock de moins de 12 mois
- 75% pour le stock de 13 à 24 mois
- 100% pour le stock de plus de 24 mois.

Des provisions pour dépréciation de stock sont constituées :

- Lorsque les prix de revient sont supérieurs aux prix de vente, diminués des frais de commercialisation des produits,
- En fonction de la valeur économique des stocks compte tenu de la faible rotation.

### Créances

Les créances présentant, le cas échéant, des risques de non-recouvrement, font l'objet de dépréciations à hauteur de la valeur estimée du risque.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée au cas par cas lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Elles sont dépréciées, le cas échéant, en fonction du risque de non-recouvrement.

## **3.9 – Capitaux propres**

En application du plan comptable général, les subventions d'équipement destinées à acquérir des immobilisations sont inscrites dans les comptes 13 présentés au passif du bilan dans les fonds propres. La reprise des subventions d'investissement qui financent des immobilisations amortissables s'effectue sur la même durée et au même rythme que l'amortissement des immobilisations acquises au moyen de ces subventions.

## **3.10 – Provisions**

Les provisions pour risques et pour charges sont destinées à couvrir les risques et charges que des événements survenus, ou en cours, rendent probables.

La Société comptabilise une provision dès lors qu'il existe une obligation légale ou implicite envers un tiers qui se traduira par une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente et pouvant être estimée de façon fiable.

Elles comprennent notamment :

- les provisions constituées au titre des indemnités de fin de carrière et les médailles du travail
- les provisions pour charges qui sont des provisions pour couvrir les litiges prudhommaux

### Provisions pour indemnités de départ à la retraite et avantages similaires

Les indemnités de départ en retraite, les allocations d'ancienneté et les médailles du travail font l'objet d'une provision calculée conformément aux nouvelles recommandations comptables depuis 2021. Les engagements d'indemnités de départ en retraite et les allocations d'ancienneté résultent des conventions collectives et accords d'entreprise applicables à chaque établissement.

Les engagements relatifs aux médailles du travail sont calculés conformément aux dispositions légales en la matière.

L'effet de l'actualisation récurrente et des variations normales des variables du calcul de la provision (ancienneté, mouvement de personnel, taux d'actualisation, etc. ...) est constaté intégralement en compte de résultat.

### Provisions pour charges

La provision pour charges correspond à une provision pour des litiges prudhommaux avec des anciens salariés de la société. Le montant de la provision correspond à l'évaluation par la

société du risque probable par rapport aux demandes faites par les salariés auprès des prudhommes. Ce montant reste en provision jusqu'au dénouement du contentieux et au paiement des éventuels montants décidés par un Conseil des Prud'hommes ou une Cour d'appel.

### **3.11 – *Operations en devise et écarts de conversion***

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin de période. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « Écart de conversion ». Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité.

Les achats et les ventes en devises sont enregistrés dans le compte de résultat au taux de la date des opérations. En fin de période, les dettes et créances en devises sont valorisées au cours de clôture. Compte tenu des faibles montants en jeu, l'écart a été passé directement dans les charges ou produits financiers sous la rubrique « différences de change ».

De la même façon, les comptes bancaires et de caisse en devises sont également ajustés au cours de clôture.

### **3.12 – *Chiffre d'affaires***

Les revenus générés par la Société proviennent essentiellement de la vente de boitiers hermétiques et accessoirement de frais d'outillage s'y rapportant facturés sous forme de services.

Ces biens (les boitiers) sont vendus sur la base de bons de commande client qui incluent des prix fixes et déterminables. Le chiffre d'affaires généré résulte de conditions contractuelles fixées en amont de la fabrication de ces produits (montant, délai, etc...)

Les produits sont expédiés selon l'incoterm départ usine (incoterm EXW). Le chiffre d'affaires est reconnu et facturé lors du transfert des risques soit lors de l'expédition des produits, soit lors de la mise à disposition à l'usine, donc rattaché à l'exercice comptable 2024.

## Notes complémentaires sur le bilan et le compte de résultat

### 4. Immobilisations incorporelles

#### 4.1. Concessions, brevets, licences et fonds commercial

La variation des autres immobilisations incorporelles s'analyse comme suit :

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Acquisitions apports, création virements	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
dont Concessions, brevets, licences	421 183			421 183
dont Fonds de commerce	152 449			152 449
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>573 633</b>			<b>573 633</b>

La variation des amortissements s'analyse comme suit :

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Dépréciations	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement et de développement					
Autres immobilisations incorporelles					
dont Concessions, brevets, licences	413 501	3 013			416 515
dont Fonds de commerce					
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>413 501</b>	<b>3 013</b>			<b>416 515</b>

Les immobilisations incorporelles concernent essentiellement des logiciels.

Euros	31/12/2024	31/12/2023
Fonds de commerce de Bollène	152 449	152 449
Dépréciation	-152 449	-152 449
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Ce fonds commercial résulte de l'acquisition en 1992 de l'établissement de Bollène, et notamment de l'activité « boîtiers céramique de type MCM » qui y était développée.

Ce fonds de commerce a été totalement déprécié en 2002, les produits concernés par l'acquisition de cette technologie n'étant plus commercialisés.

### 5. Immobilisations corporelles

La variation des immobilisations corporelles s'analyse comme suit :

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Acquisitions apports, création virements	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales	19 901			19 901
Installations techniques et outillage industriel	9 342 118	58 682	132 722	9 268 078
Installations générales, agencements et divers	903 059	40 839		943 898
Matériel de transport	14 746			14 746
Matériel de bureau, informatique et mobilier	515 556	3 796		519 352
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	292 576	140 643		433 220
Avances et acomptes		219 822	219 822	
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>11 087 957</b>	<b>463 782</b>	<b>352 544</b>	<b>11 199 195</b>

Les investissements qui s'élèvent à 463.782 euros pour l'exercice 2024 concernent essentiellement du matériel et de l'équipement industriel pour l'usine de Bollène.

La variation des amortissements des immobilisations corporelles s'analyse comme suit :

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Dépréciations	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations générales	5 258	2 048			7 306
Installations techn. et outillage industriel	8 801 104	133 491	132 722		8 801 873
Inst. générales, agencements et divers	691 782	63 158			754 940
Matériel de transport	14 746				14 746
Mat. de bureau, informatique et mobil.	450 549	43 472			494 021
Emballages récupérables et divers					
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>9 963 440</b>	<b>242 169</b>	<b>132 722</b>		<b>10 072 887</b>

Les dotations aux amortissements des immobilisations corporelles sont calculées en mode linéaire et enregistrées en résultat d'exploitation pour 242.169 euros.

## 6. Immobilisations financières

<b>RUBRIQUES</b>	<b>Valeur brute début exercice</b>	<b>Acquisitions apports, création virements</b>	<b>Diminutions par cessions mises hors service</b>	<b>Valeur brute fin d'exercice</b>
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mises en équivalence				
Autres participations	82 984 842			82 984 842
Autres titres immobilisés	100		100	
Prêts et autres immobilisations financières	431 649	19 046	2 959	447 735
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>83 416 591</b>	<b>19 046</b>	<b>3 059</b>	<b>83 432 577</b>

Comme il est décrit plus haut au chapitre 3.8. Dépréciations, la valeur des titres de participations dans la holding Egide USA LLC, qui détient 100% des titres des sociétés Egide USA Inc. et Santier Inc., a été ajustée en 2022 grâce une dépréciation complémentaire de 3 millions d'euros afin de refléter l'estimation de la valeur de cession de cette holding et de ses deux filiales américaines.

Un détail des dépréciations des immobilisations effectuées sur l'année 2024 se trouve au chapitre 12 de cette annexe.

## 7. Stocks et en-cours

La variation des stocks et encours s'analyse comme suit :

Rubriques (euros)	Valeur brute au 31/12/2023	Variation	Valeur brute au 31/12/2024
Mat.prem. & approv.	3 137 361	-58 940	3 078 421
Encours	1 010 498	-217 890	792 608
Produits finis	1 050 197	281 043	1 331 240
Marchandises	3 533	-44	3 489
<b>Total</b>	<b>5 201 589</b>	<b>4 169</b>	<b>5 205 758</b>

Rubriques (euros)	Dépréciation au 31/12/2023	Variation	Dépréciation au 31/12/2024
Mat.prem. & approv.	1 043 248	101 114	1 144 362
Encours	0	0	0
Produits finis	473 876	148 294	622 170
Marchandises	3 533	-44	3 489
<b>Total</b>	<b>1 520 657</b>	<b>249 364</b>	<b>1 770 021</b>

Rubriques (euros)	VNC au 31/12/2023	Variation	VNC au 31/12/2024
Mat.prem. & approv.	2 094 113	-160 054	1 934 059
Encours	1 010 498	-217 890	792 608
Produits finis	576 321	132 749	709 070
Marchandises	0	0	0
<b>Total</b>	<b>3 680 932</b>	<b>-245 195</b>	<b>3 435 737</b>

Un détail des dépréciations et reprises sur les stocks effectués sur l'année 2024 se trouve au chapitre 12 de cette annexe.

## 8. Créances clients

La variation du poste clients s'analyse comme suit :

Rubriques (euros)	31/12/2024	31/12/2023

Clients et comptes rattachés	1 166 885	1 098 460
Provision	32 436	32 436
Valeur nette comptable	1 134 449	1 066 024

Le recours à l'affacturage est effectif depuis avril 2006. Les créances clients cédées à l'affacturage mais non encore réglées s'élève à 2.790 K€ au 31 décembre 2024, ce qui porterait la valeur nette des créances clients en l'absence d'affacturage à 3.924 K€ au 31 décembre 2024 contre 4.014K€ au 31 décembre 2023.

Un détail des dépréciations sur les créances clients se trouve au chapitre 12 de cette annexe.

## 9. État des créances et des dettes

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	447 735		447 735
<b>TOTAL de l'actif immobilisé :</b>	<b>447 735</b>		<b>447 735</b>
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>			
Clients douteux ou litigieux	32 436		32 436
Autres créances clients	1 134 449	1 134 449	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	38 571	38 571	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 534	16 534	
État - Impôts sur les bénéfices	478 887		478 887
État - Taxe sur la valeur ajoutée	155 793	155 793	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	1 458	1 458	
État - Divers			
Groupe et associés	3 788 175	3 788 175	
Débiteurs divers	1 550 296	1 550 296	
<b>TOTAL de l'actif circulant :</b>	<b>7 196 598</b>	<b>6 685 276</b>	<b>511 323</b>
<b>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>	169 374	169 374	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>7 813 707</b>	<b>6 854 650</b>	<b>959 058</b>

La créance relative aux autres immobilisations financières correspond aux dépôts et cautionnements.

La créance de Crédit d'Impôts Recherche est à plus d'un an car la société n'a pas le statut de PME et doit donc attendre 3 ans avant d'encaisser la créance de l'état. Toutefois, 80% de cette créance sur l'état est financée auprès de la BPI.

## 10. Capitaux propres

### **10.1. Capital social**

Le capital est composé de 19.600.739 actions au nominal de 0,50€. Il s'élève donc à 9.800.369,50 euros. Le capital social a été augmenté en 2024 de 1.670.687,50 euros par l'émission de 3.341.375 actions à la valeur nominale de 0,50 euros au cours d'augmentation de capital en numéraire.

### **10.2. Prime d'émission**

La prime d'émission a diminué de 67.326,70€ en passant de 862 782,09€ au 31 décembre 2023 à 795.455,39€ au 31 décembre 2024 à la suite de frais d'émission.

### **10.4. Tableau de variation des capitaux propres**

Euros	31/12/2024	31/12/2023
Résultat net comptable	-68 106	-241 612
Soit par action	-0,01	-0,01
Capitaux propres à la clôture de l'exercice précédent avant affectation	12 153 305	8 840 943
Impact sur le report à nouveau d'un changement de méthode comptable		
Affectation du résultat de l'exercice précédent par l'AGO	-241 612	-2 706 719
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	11 911 693	6 134 224
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice avant AGO et hors résultat	11 911 693	6 134 224
Variation totale des capitaux propres au cours de l'exercice	-68 106	-241 612

## **11. Provisions**

La variation des comptes de provisions s'analyse comme suit :

Rubriques (euros)	31/12/2023	Dotations 2024	Reprises 2024	31/12/2024
Provisions pour indemnités de départ en retraite et obligations similaires	499 649	0	24 678	474 971
Provisions pour restructuration	35 079	0	35 079	0
Provisions pour charges (litiges prudhommaux)	309 330	0	243 378	65 952

<b>Total</b>	<b>844 058</b>	<b>0</b>	<b>303 135</b>	<b>540 923</b>
--------------	----------------	----------	----------------	----------------

Provisions pour indemnités de départ à la retraite et avantages similaires

Les indemnités de départ en retraite, les allocations d'ancienneté et les médailles du travail font l'objet d'une provision calculée conformément aux nouvelles recommandations comptables depuis 2021. Les engagements d'indemnités de départ en retraite et les allocations d'ancienneté résultent des conventions collectives et accords d'entreprise applicables à chaque établissement.

Les engagements relatifs aux médailles du travail sont calculés conformément aux dispositions légales en la matière.

L'effet de l'actualisation récurrente et des variations normales des variables du calcul de la provision (ancienneté, mouvement de personnel, taux d'actualisation, etc. ...) est constaté intégralement en compte de résultat.

Les principales hypothèses de calcul de la provision pour indemnités de départ en retraite qui ont été retenues sont les suivantes :

- âge de départ à la retraite : 63 et 65 ans, en fonction du statut non-cadre ou cadre,
- taux d'augmentation annuel moyen des salaires : 2 %,
- l'espérance de vie résulte de la table de mortalité de l'INSEE 2014-2016,
- Les taux de rotation retenus sont : 6,60% constant pour les Cadres et 3,50% constant pour les Employés
- le taux d'actualisation financière à long terme a été retenu pour 3,42% en 2024 contre 3,17 % contre en 2023 (taux Markit Iboxx corporate AA 10+).
- Provision pour restructuration : cf paragraphe 3.10
- Provision pour charges : La provision pour charges est destinée à couvrir les risques estimés dans le cadre de litiges prud'hommaux avec 2 ancien salariés. 234 K€ de reprises sur l'exercice 2024 car les litiges sont clos.

## 12. Tableau des dépréciations

Rubriques (euros)	31/12/2023	Dotations	Reprises	31/12/2024
Immobilisations incorporelles	152 449	0	0	152 449
Immobilisations corporelles	0	0	0	0
Immobilisations financières	76 984 842	0	0	76 984 842
Stocks et encours	1 520 657	303 884	54 520	1 770 021
Créances	32 436	0	0	32 436
<b>Total</b>	<b>78 690 384</b>	<b>303 884</b>	<b>54 520</b>	<b>78 939 748</b>

En 2022, les titres de la holding américaine Egide USA LLC, détenant Egide USA Inc. et Santier Inc. ont été dépréciés à hauteur de 3M€ pour tenir compte de l'estimation d'une valeur possible de vente.

### 13. Dettes

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires	476 923		476 923	
Après des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	982 361		982 361	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 599 171	2 599 171		
Personnel et comptes rattachés	541 578	541 578		
Sécurité sociale et autres organismes	648 670	648 670		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	127	127		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	79 116	79 116		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	539 471	539 471		
Autres dettes	142 178	142 178		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	30 998	30 998		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>6 040 593</b>	<b>4 581 309</b>	<b>1 459 284</b>	

La rubrique "autres emprunts obligataires" correspond à l'emprunt obligataire VATEL. Il est représenté par 1.000.000 obligations d'une valeur nominale de 1€. Ces obligations sont émises sous forme de titre nominatif.

### 14. Charges constatées d'avance

Rubriques (euros)	31/12/2024	31/12/2023
Achat Matière Première	0	1 124
Loyers et charges locatives	54 531	48 152
Assurances	32 982	82 503
Redevances de logiciels	28 207	9 216
Divers (Maintenance,...)	53 654	39 160
<b>Total</b>	<b>169 374</b>	<b>180 155</b>

## 15. Charges à payer

Rubriques (euros)	31/12/2024	31/12/2023
Fournisseurs - factures non parvenues	186 983	357 337
Clients - avoirs à établir	0	68 365
Personnel - indemnités de sécurité sociale	8 097	689
Personnel - dettes provisionnées pour congés à payer et charges afférentes	697 460	775 338
Personnel - dettes provisionnées pour primes à payer et charges afférentes	24 955	133 827
TVA sur avoirs à recevoir	127	68
Etat - Autres charges à payer	65 399	34 120
Notes de frais à payer	913	1 688
Commissions à payer	61 644	100 972
Intéressement à payer	0	40 000
<b>Total</b>	<b>1 045 578</b>	<b>1 512 405</b>

## 16. Produits à recevoir

Rubriques (euros)	31/12/2024	31/12/2023
Fournisseurs - avoirs à recevoir	1 468	408
Clients factures à établir	254 241	0
Autres produits à recevoir	1 458	30 668
TVA sur factures non parvenues	27 606	58 725
Etat- subvention à recevoir	372 000	568 000
<b>Total</b>	<b>656 773</b>	<b>657 801</b>

## 17. Tableau des filiales et participations

	Capital	Capitaux propres autres que capital (hors résultat de l'exercice)	Quote part du capital détenu	Valeur comptable des titres détenus (euros)		Prêts et avances consentis et non encore remboursés (euros)	Montant des cautions et avals donnés par la société (euros)	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte) du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	
				Brute	Nette						
EGIDE USA LLC Wilmington, DW – Etats Unis	78 181 828 USD	16 301 USD	100%	82 984 842	6 000 000	Néant	Néant	Néant	(11 949) USD	Néant	Création le 08/11/2000.  Société détient Egide USA Inc. et Santier Inc.

## 18. Impôt sociétés et déficits fiscaux

Le montant des déficits fiscaux reportables à la clôture de l'exercice 2024 s'élève à 58 923k€.

Un crédit d'impôt recherche a été comptabilisé au titre de l'exercice 2024 pour 216 k€. La société ayant perdu son statut de PME au sens Européen, ce crédit d'impôt ne sera remboursé que dans 3 ans. Un financement relai est en cours de mise en place.

### Accroissements et allègements de la dette future d'impôt au taux normal d'imposition

Allègements (euros)	2024	2023
Indemnité de départ en retraite	- 21 481	- 17 315
Allocation ancienneté et médaille du travail	- 3 198	- 5 038
Déficits reportables fiscalement	- 58 844 <u>795</u>	- 58 493 563
<b>Total</b>	- <b>58 869 474</b>	- <b>58 505 839</b>
Taux d'imposition	25%	25%
<b>Soit un allègement de la dette future d'impôt</b>	- <b>14 717 368</b>	- <b>14 626 460</b>

## 19. Ventilation du chiffre d'affaires par secteurs d'activité

Le chiffre d'affaires 2024 (hors Groupe) correspond majoritairement à des livraisons de produits finis expédiés pendant la période.

### 19.1 Ventilation du chiffre d'affaires par ligne de produits

Secteurs d'activité (euros)	31/12/2024	31/12/2023
Verre métal	4 507 619	7 334 828
Céramique	9 241 247	8 861 168
Activités annexes	1 032 918	1 139 748
Groupe	351 239	299 115
<b>Total</b>	<b>15 133 023</b>	<b>17 634 859</b>

**19.2 Ventilation du chiffre d'affaires par secteurs géographiques**

Secteurs géographiques (euros)	31/12/2024	31/12/2023
France	4 698 624	6 708 195
CEE hors France	1 026 830	1 686 018
USA et Canada	718 061	577 555
Autres pays	8 338 269	6 489 439
Groupe	351 239	299 115
<b>Total</b>	<b>15 133 023</b>	<b>15 760 322</b>

**20. Résultat financier**

Rubriques (euros)	31/12/2024	31/12/2023
Intérêts des emprunts	-77 723	-93 596
Résultat net des opérations en devises	-10 597	-24 346
Commission spéciale de financement - affacturage	-92 993	-120 698
Escomptes accordés	-1 509	0
Dépréciation des titres de participations	0	0
Autres charges	0	-15 578
<b>Total</b>	<b>-182 823</b>	<b>-254 218</b>

**21. Résultat exceptionnel**

Rubriques (euros)	31/12/2024	31/12/2023
Pénalités et amendes	-6 365	-26 793
Autres charges exceptionnelles	-280 944	0
Subvention d'investissement	320 315	165 080
Reprise provisions risque et charge	278 457	0
Profit sur exercice antérieur	0	18 363
<b>Total</b>	<b>311 463</b>	<b>156 657</b>

Les subventions d'investissement octroyées par les pouvoirs publics pour financer l'achat d'équipements pour l'usine, sont reprises en résultat exceptionnel à hauteur de l'amortissement ou du coût de crédit-bail des machines.

Les autres charges exceptionnelles sont composées de :

- 101K€ concernant le loyer de Trappes car les locaux vides, ils ne sont pas utilisés (fin de bail en 2025)

- 58 K€ d'indemnité de non-concurrence versé à un salarié dans le cadre du litige présent en PRC à l'ouverture.
- 56 K€ d'indemnité de rupture conventionnelle versé à un ancien salarié
- 35 K€ de dommages et intérêts versés dans le cadre de la rupture conventionnelle
- 21 K€ d'indemnité de licenciement versée dans le cadre d'un litige présent en PRC à l'ouverture.
- 10 K€ de pénalité concernant une annulation de la commande client.

## 22. Rémunération des dirigeants

En 2024, la rémunération brute versée aux dirigeants se décompose comme suit :

- Pour la fonction de Directeur Général du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 15 septembre 2024, 45 333,31 €
- Pour la fonction de Directeur Général du 16 septembre 2024 au 31 décembre 2024, 13 540,70 €
- Pour la fonction de Directeur Général Délégué du 1<sup>er</sup> juin 2024 au 31 décembre 2024, aucune rémunération n'a été versée

## 23. Autres engagements

### 23.1. Engagements donnés

#### *23.1.1. Engagements en faveur des sociétés liées*

Néant

#### *23.1.2. Engagements en faveur des établissements de crédit*

Les engagements hors bilan en faveur des établissements de crédit peuvent être résumés dans le tableau suivant :

Rubriques (euros)	31/12/2024	31/12/2023
Nantissements		
Cautions données		
<b>Total</b>	<b>Néant</b>	<b>Néant</b>

#### *23.1.3. Engagements de crédit-bail*

Les engagements de crédit-bail concernent uniquement les postes suivants et se résument comme suit :

Matériel industriel (euros)	31/12/2024	31/12/2023
Valeur des biens à la date de signature du contrat	1 755 552	1 925 233
Dotations aux amortissements qui auraient été enregistrées si ces biens avaient été acquis :		
- au cours de l'exercice	311 446	232 664
- cumulées à l'ouverture de l'exercice	370 351	162 196

Redevances payées :		
- au cours de l'exercice	327 512	316 535
- cumulées à l'ouverture de l'exercice	468 586	208 657
Redevances restant à payer à la clôture de l'exercice	960 883	1 275 708
Prix d'achat résiduel	12 363	13 777

Les engagements de crédit-bail selon les échéances se résument comme suit :

Échéances	31/12/2024	31/12/2023
Moins d'1 an	307 572	314 825
De 1 à 5 ans	653 311	960 883
Plus de 5 ans	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>960 883</b>	<b>1 275 708</b>

#### 23.1.4. Engagements d'affacturage

L'entreprise cède ses créances clients dans le cadre d'un contrat d'affacturage. L'encours hors-bilan est de 2 790 K€ au 31 décembre 2024.

En cas de non-paiement d'une créance, l'entreprise serait appelée à rembourser l'avance reçue.

#### 23.1.5. Subventions

Dans le cadre de la subvention d'investissement octroyée par Bpifrance en date du 7 janvier 2021, la société s'était engagée à réaliser un certain niveau d'investissements.

Au 31 décembre 2024, ces investissements n'ont été que partiellement réalisés.

### **23.2. Engagements reçus**

Aucune garantie bancaire n'a été émise au profit d'Egide.

### **23.3. Engagements réciproques**

Egide SA avait souscrit une police d'assurance-crédit dont les factors étaient désignés comme bénéficiaires. Ce service est maintenant intégré dans la prestation du factor qui a donc souscrit une police globale.

**24. Ventilation de l'effectif moyen**

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
Cadres et assimilés	30	32
Agents de maîtrise et techniciens	22	21
Employés	3	4
Ouvriers	90	94
<b>Effectif moyen</b>	<b>145</b>	<b>150</b>